

RÈGLEMENT DE L'UNITÉ À L'ATTENTION DES PARENTS

Chers parents,

Votre enfant a été hospitalisé en unité de soins intensifs afin d'être soigné ou de rester en observation. Nos médecins ainsi que toute l'équipe soignante veillent à aider votre enfant et à le soigner de manière optimale !

Pour que vous puissiez vous familiariser avec le règlement en vigueur au sein de notre service de soins intensifs, veuillez prendre connaissance des informations suivantes :

Horaire de visite pour les parents : tous les jours de 12:00 à 20:00

Horaire des visites médicales : 09:00 – 11:00 et 14:00 – 15:00

Accès : Actionner la cloche → Le personnel vous répond au moyen de l'interphone

- ⇒ Une salle destinée aux parents est mise à votre disposition. Là-bas, vous trouverez des casiers refermables à clé où vous pourrez placer vos éventuels objets de valeur. Dès que vous serez autorisés à vous rendre dans la chambre de votre enfant, on vous emmènera dans la zone d'attente.
- ⇒ Les téléphones mobiles peuvent perturber le bon fonctionnement de différents appareils médicaux. C'est la raison pour laquelle l'utilisation de téléphones portables est interdite au sein de ce service, et nous vous prions de bien vouloir respecter cette interdiction.
- ⇒ Pour des raisons d'hygiène, nous vous demandons de bien vous laver et vous désinfecter les mains lorsque vous rentrez dans la chambre de votre enfant.
- ⇒ En raison des risques d'infection, l'accès est interdit aux personnes de moins de 14 ans.
- ⇒ Chambre individuelle/chambre où votre enfant est à l'isolement : 2 visiteurs maximum simultanément par patient (uniquement les parents) !
- ⇒ Afin de protéger le caractère confidentiel de certaines informations et pour préserver l'intimité des autres patients, nous vous demandons de quitter la chambre de votre enfant lors des visites des médecins, pendant les transmissions ou à la demande du personnel soignant.
- ⇒ Lors de l'admission de votre enfant, nous vous demandons de communiquer au personnel soignant un mot de passe que vous donnerez lors de vos appels téléphoniques. À tout moment, vous recevrez des nouvelles sur l'état de santé de votre enfant.
- ⇒ Si vous avez des questions ou que vous avez besoin de plus amples informations, n'hésitez surtout pas à nous solliciter !

Au nom de nos équipes de médecins et de soignants, nous souhaitons un bon rétablissement à votre enfant, et nous vous remercions pour votre compréhension.



N° de téléphone : 0316 / 385 82632